

Sommaire

| | |
|-------------------------------------|-----|
| Actualités | p 1 |
| La biodiversité en danger | |
| L'expérience d'un adhérent | p 2 |
| GAEC du Puy Larcy | |
| Découverte des richesses naturelles | p 2 |
| L'ail des ours | |
| Un peu de technique | p 3 |
| L'abreuvement sur mare | |
| Brèves | p 4 |
| Un nouvel adhérent | |
| Chantier participatif | |
| La SEPOL devient LPO | |
| Nous contacter | p 4 |

N°30
avril 2018



Réseau Zones Humides en Limousin Bulletin d'informations

L'abreuvement sur mare,
un dispositif pratique

(page 3)

Actualités

La biodiversité en danger

Le nombre des insectes et des oiseaux ne cesse de diminuer

Après la publication en 2017 d'une étude montrant la chute, depuis 1990, de plus de 75 % des insectes volants en Allemagne, c'est en France, en mars 2018, que des chercheurs en biologie et en écologie annoncent une baisse drastique des effectifs des oiseaux de nos campagnes. En moyenne, leurs populations ont été réduites d'un tiers en quinze ans. La cause identifiée est l'intensification des pratiques agricoles de ces vingt-cinq dernières années.

Les zones humides, foyers de biodiversité

Sur notre territoire, comme ailleurs, les milieux humides hébergent des plantes et des animaux dont beaucoup sont spécifiques à ces espaces de transition entre terre et eau. Le Sonneur à ventre jaune (voir bulletin N°29), le Vertigo de Des Moulins (voir bulletin N°27), le Léopard vivipare (voir bulletin N°24), pour n'en citer que quelques unes, sont des espèces qui vivent dans les zones humides et qui ont besoin d'un réseau relativement dense et connecté pour se maintenir. L'activité d'élevage est essentielle pour maintenir les prairies humides, ces pacages particulièrement intéressants pour le bétail en période sèche. L'intérêt pour l'éleveur est aussi de pouvoir faire abreuver ses animaux en évitant de déplacer une citerne de façon systématique (voir page 2).

Elevage, abreuvement et préservation des zones humides locales, un équilibre nécessaire

La création ou l'aménagement de zones d'abreuvement nécessitent un diagnostic couplant les approches agricole et écologique. Ce travail occupe les adhérents – éleveurs du Réseau Zones Humides et les animateurs. Lors des échanges sur le terrain ou en réunion avec des exploitants agricoles ou des collectivités, on observe encore trop souvent un réflexe ancien qui consiste à supprimer ces petites zones humides par captage ou drainage total. Les nombreuses expériences du Réseau montrent que les solutions permettant de répondre aux besoins d'abreuvement du bétail et au maintien des milieux humides aquatiques existent.

La biodiversité est en danger, sachons préserver nos zones humides.



L'expérience d'un adhérent

GAEC du Puy Larcy



En quelques mots, pouvez-vous présenter votre production, ainsi que le type d'agriculture que vous pratiquez ?

Nous sommes éleveurs bio de vaches limousines et de brebis sur la commune de la Croisille-sur-Briance. Notre production est valorisée pour une part en vente directe et par divers partenaires locaux. Afin de pouvoir élever nos animaux, nous essayons de gérer au mieux notre ressource en herbe en pratiquant le pâturage tournant, avec un partage d'expériences au sein de l'Association pour le Développement d'une Agriculture plus Autonome (ADAPA) qui est un groupe du Centre d'Initiation pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural en Limousin.

Comment le pâturage tournant vous permet-il de valoriser au mieux la ressource en herbe de vos prairies ?

Les îlots de la ferme sont divisés en petits parcs où les lots de limousines pâturent quelques jours et changent fréquemment de pré. Cela nous permet d'utiliser les prairies, humides ou sèches, en veillant à ce que les bêtes pâturent le bon paddock au bon moment (lorsque les graminées et légumineuses qui s'y trouvent sont au stade le plus appétant et le plus nutritif), cela évite les

refus et le gaspillage tout en permettant une bonne repousse et en limitant le parasitisme.

Pourquoi avez-vous fait appel au Réseau Zones Humides ? Pensez-vous que le RZH puisse vous aider à améliorer encore la conduite de votre ferme ?

Le système de pâturage tournant est désormais bien en place. Lorsque nous avons fixé les limites de ces paddocks, nous avons fait en sorte que les troupeaux aient des abris naturels et un accès à l'eau (souvent un ruisseau) dans quasiment chacun d'entre eux. Nous cherchons à être autonomes sur la ferme aussi bien du point de vue de la ressource fourragère que de la ressource en eau. Les troupeaux étant souvent déplacés, si nous devons déplacer chaque fois les abreuvoirs et les remplir à l'aide d'une citerne mobile, cela nous prendrait beaucoup de temps. C'est pour améliorer encore cet équilibre entre l'usage agricole et le bon état écologique global de nos parcelles que nous souhaitons que les ruisseaux, rigoles et pêcheries de notre ferme soient préservés et qu'ils apportent à nos troupeaux une eau de bonne qualité pour encore réduire le parasitisme et aussi les risques de boiteries.

Quelles solutions envisagez-vous avec le RZH et qu'est-ce que vous apporte le RZH pour réaliser ces projets ?

Pour limiter les zones d'abreuvement, pouvant être boueuses et dégradées, nous avons souhaité nous engager dans une démarche de création ou d'aménagement de zones d'abreuvement. Nous avons donc fait appel à l'animateur du Réseau Zones Humides. Nous avons parcouru ensemble les différents paddocks et nous avons réfléchi aux solutions à adopter dans chacun d'entre eux, en matière de protection des milieux aquatiques, de franchissement de cours d'eau et d'abreuvement du bétail. Par la suite, l'animateur nous a dirigés vers les dispositifs d'aide financière les plus adaptés tels que le CTMA Briance et l'appel à projet Infrastructures Agro-Ecologiques de la région Nouvelle-Aquitaine. Actuellement, nous sommes accompagnés dans le montage administratif, technique et réglementaire des dossiers.

Découverte des richesses naturelles

L'Ail des ours - *Allium ursinum*

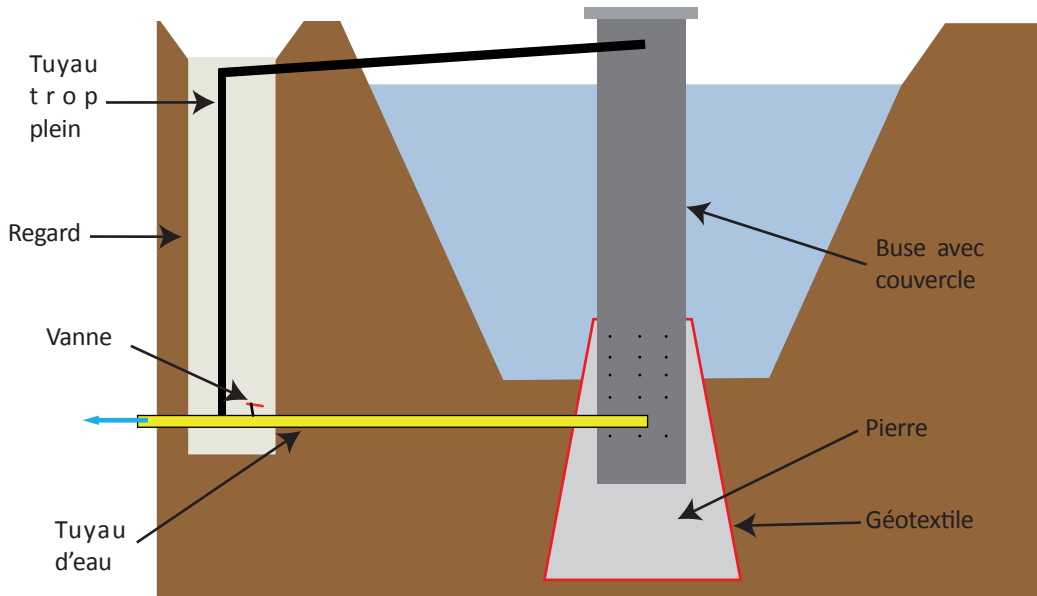
Cette plante de la famille des Liliacées affectionne les sous-bois frais. L'ail des ours est souvent présent dans les forêts alluviales de type chênaie-frênaie. Le sol y est assez riche, neutre et a une bonne réserve en eau sans être détrempé. Ainsi est-il présent dans quelques rares boisements de rives de la Vienne, la Gartempe, la Creuse, la Vige, la Vézère, la Dordogne et certains affluents. Espèce sociale, il forme des tapis couvrant le sol au printemps. L'ail des ours commence à pousser avant que les arbres ne sortent leurs feuilles. Lorsqu'il est en feuilles, on peut le repérer à la forte odeur d'ail qu'elles dégagent lorsqu'on les froisse. La floraison a lieu à partir d'avril et prend la forme de fleurs blanches à six pétales regroupées en ombelle. Une fois la floraison finie, tout jaunit et disparaît jusqu'à l'année suivante. Ainsi, un sous-bois colonisé par l'ail des ours est couvert de verdure et fleurs blanches entre mars et juin mais semble nu le reste de l'année.

Les feuilles d'ail des ours sont comestibles et agrémentent des plats variés. Il contient les mêmes composés à vertus médicinales que l'ail commun mais en plus forte concentration. Sur une station, l'ail des ours peut être très abondant mais, en Limousin, les stations en elles-mêmes ne sont pas très courantes. De ce fait, il est préférable de limiter les prélèvements dans la nature.



Un peu de technique

L'abreuvement sur mare, un dispositif pratique



Les points d'abreuvement sont essentiels pour le pâturage. Il existe un grand nombre d'aménagements possibles pour abreuver le bétail. L'utilisation de mare (ou ancienne pêcherie) est un moyen fiable et durable.

La restauration d'une mare permet de créer un lieu présentant une forte biodiversité ainsi qu'un point d'eau pour le bétail.

Le système présenté ci-dessous permet d'alimenter des abreuvoirs par gravité en utilisant l'eau présente dans une mare.



L'eau pénètre dans la buse au niveau de la partie basse perforée et enveloppée de pierre.



L'eau prélevée se situe dans la buse en PEHD avec une prise d'eau de fond et de surface (tuyau de trop-plein).



Un système de régulation du débit sortant permet de contrôler l'eau sortant et permet de vidanger la mare. Ce système est une vanne sur ce dispositif.

A noter

Un système de flotteur au niveau des abreuvoirs peut être rajouté en complément du système de vanne. Le couplage de ces deux types de systèmes (vanne et flotteur) est intéressant sur des mares qui ont un faible débit.



Une mare servant de prise d'eau doit être obligatoirement clôturée afin de maintenir le milieu sain.

Il est tout à fait possible de coupler un système d'abreuvement solaire ou une pompe à museau sur une mare restaurée.

Liste des matériaux :

- Une buse PEHD \varnothing 300 mm
- Pierres cassées 80/150
- Géotextile
- Vanne et/ou système de flotteur au niveau des abreuvoirs
- Tuyau \varnothing 32 - 80 mm

Vous pouvez télécharger le compte rendu complet de l'installation de ce dispositif à l'adresse suivante:
<http://www.conservatoirelimousin.com/documents-telechargeables.html>

La SEPOL devient LPO



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2018, sous l'égide de la Ligue de Protection des Oiseaux, «LPO Agir pour la Biodiver-

sité», la SEPOL et la LPO Corrèze forment la délégation territoriale LPO Limousin structurée en délégation régionale LPO Nouvelle Aquitaine avec les délégations territoriales Poitou-Charentes et Aquitaine (les trois délégations territoriales correspondant aux trois anciennes régions).

Pour les contacter :

Délégation territoriale LPO Limousin :

Pole Nature ZA du Moulin Cheyroux - 87700 Aix-sur-Vienne

Tél : 05 55 32 20 23 - mail : limousin@lpo.fr

Chantier participatif de protection de berges à Saint-Amand-le-Petit

Mercredi 16 mai 2018

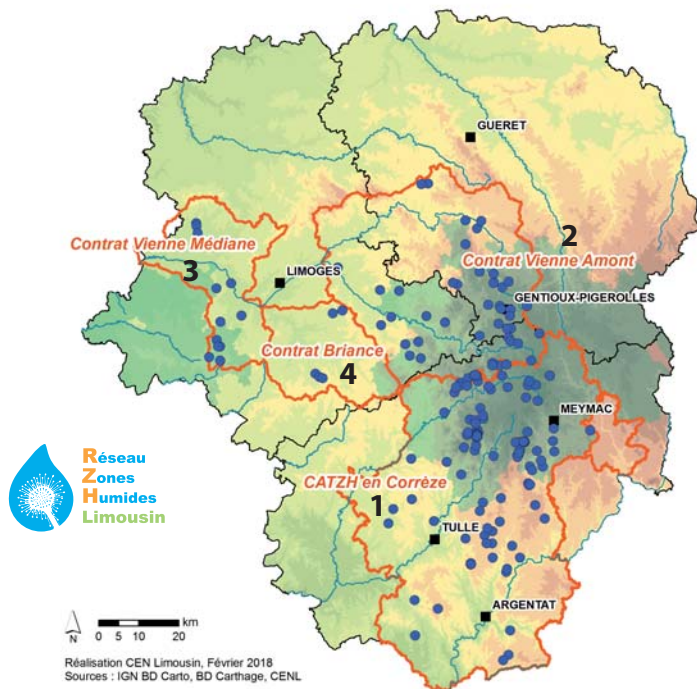
Suite aux crues hivernales, un ouvrage de franchissement de cours d'eau a subi des dommages chez un adhérent du Réseau Zones Humides. Les berges à l'aval de l'ouvrage sont également érodées et déstabilisées. Un chantier participatif de réfection de l'ouvrage et de consolidation des berges (par plantation de saules en fascine, c'est à dire de façon très serrée, pour que les racines entrelacées tiennent bien le sol) est organisé **le mercredi 16 mai**. Le RDV est fixé à 9h30 au cimetière de Saint-Amand-Le-Petit. Si vous souhaitez participer à ce chantier, merci de prévoir des bottes et une contribution à un pique-nique partagé. Toutes les bonnes volontés et les sécateurs à deux mains sont les bienvenus !

Journée d'échanges sur les vaches écossaises de race Galloway

Samedi 19 mai 2018

RV : 14 h au lieu-dit « Lacour » sur la commune de Peyrelevade (19).
Organisateur : Thomas Jouillat – CEN Limousin 05 55 32 46 72

Des animateurs à votre service !



Les pêcheurs creusois adhèrent au réseau

La Fédération départementale de la pêche et de la protection du milieu aquatique de la Creuse a adhéré au Réseau Zones Humides à la fin de l'année 2017. Quelques années auparavant, elle a acquis l'étang du Moulin au Donzeil, d'une surface de 20 ha, afin de créer une maison de la pêche et un sentier pédagogique autour du plan d'eau. La gestion de cette zone devra concilier la gestion piscicole, la gestion touristique ainsi que la préservation de la biodiversité. Un plan de gestion est en cours de rédaction par l'animateur du Réseau Zones Humides, dans le cadre du programme « Sources en action ».



Coordination : Erwan Hennequin - 05 55 03 98 23
ehennequin@conservatoirelimousin.com

1 **Catzh Corrèze :**

Olivier Rasclé - 05 55 03 98 21
Antoine Begnaud - 05 55 46 09 83

2 **Contrat Vienne Amont :**

Haute-Vienne : Nicolas Lhéritier - 05 55 32 46 72
Corrèze et Creuse : Thomas Jouillat - 05 55 03 98 23

3 **Contrat Vienne médiane :**

Fabienne Nauwynck - 05 55 03 09 03

4 **Contrat Briance :**

Nicolas Lhéritier - 05 55 32 46 72

Avec la participation financière de :



**Conservatoire
d'espaces naturels
Limousin**
Nouvelle-Aquitaine

6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
Tél : 05 55 03 29 07 - Fax : 05 55 03 29 30
info@conservatoirelimousin.com
www.conservatoirelimousin.com

Rédaction : V. Blot, E. Hennequin, T. Jouillat, N. Lhéritier
Conception : CEN Limousin - Photos : CEN Limousin sauf mention contraire
Bulletin destiné aux adhérents du Réseau Zones Humides.
Imprimé en 300 exemplaires sur du papier recyclé.